



## Sur la question transfrontalière

La question transfrontalière constitue pour les Haut-Savoyard un sujet de première importance. **Un actif sur cinq en Haute-Savoie travaille en Suisse** et la Haute-Savoie est le premier département français en termes d'échanges frontaliers. Sa prospérité est depuis longtemps liée à cette proximité et à l'intrication des bassins de vie de part et d'autre de la frontière. Pour nos voisins suisses et italiens cette question transfrontalière est tout aussi essentielle et tout concourt à en faire un sujet politique majeur.

Les socialistes haut-savoyard entretiennent depuis des décennies des relations suivies avec leurs homologues des Cantons suisses et du Val d'Aoste. De rencontres en rencontres, ils ont, sur la base de visions communes, contribué à tracer le chemin d'une coopération qui a permis de faire du Grand Genève et de l'Espace Mont Blanc des territoires uniques au cœur de l'Europe. Avec le Léman Express, premier grand TER transfrontalier et à la veille de la mise en service du Lyon-Turin, un nouvel espace se dessine que certains appellent le « diamant alpin », un espace qui porte des défis considérables et pour lesquels les socialistes qu'ils soient de Haute-Savoie, de l'Ain, des Cantons suisse ou du Val d'Aoste restent mobilisés.

### Un territoire spécifique et emblématique

Avant d'être un sujet de coopération aux multiples facettes, la question transfrontalière est celle d'une histoire commune qui dans le Genevois comme dans les espaces montagnards transfrontaliers a forgé des cadres et des destins singulier.

Les premiers accords (1938 puis 1946 et 1958) avaient déjà permis, dans les années 60, un premier mouvement massif de travailleurs frontaliers. Mais c'est dans les années 80 que les premières coopérations économiques et culturelles entre collectivités territoriales vont, sous l'impulsion de l'Europe, de la convention de Madrid et de la première génération des programmes INTERREG, connaître leur premier grand essor. En 1991 la création de l'Espace Mont Blanc associant la France, l'Italie et la Suisse constitue une étape marquante dans la construction de l'Europe de Territoires.

En 2002, avec la signature des accords entre l'UE et la Suisse et surtout en 2007 avec la fin des quotas, une totale mobilité va pouvoir s'instaurer. En l'espace de 15 ans le nombre de travailleurs frontaliers va doubler jusqu'à atteindre le chiffre de plus de 80 000. Genève et sa banlieue concentrent 75% des emplois transfrontaliers ; mais Lausanne connaît aussi une accélération : avec le développement des navettes fluviales, le chiffre de 14 000 travailleurs frontaliers est aujourd'hui dépassé. Le potentiel du Grand Genève est maintenant équivalent à celui de Lyon et de Villeurbanne réunies.

Ce territoire de vie, fortement intégré sur tous les plans, démographiques, économiques, culturels ... est donc devenu, en l'espace de quelques décennies l'un des territoires européens les plus attractifs. La révolution des transports de ces six dernières années a marqué une étape décisive sur le plan des échanges. Avec la crise le sentiment d'appartenance des citoyens à leur territoire frontalier s'est renforcé. Au-delà du lien économique très fort qui relie les populations, le besoin d'un projet politique englobant tous les aspects d'une vie citoyenne commune est aujourd'hui un objectif prioritaire.

## Relever les défis

Dans leur projet départemental les socialistes haut-savoyard soulignent l'ampleur des défis à relever pour avancer vers une Haute-Savoie plus juste, plus solidaire et plus écologique. La coopération en fait partie car aucune des grandes transformations à mener ne pourra se faire sans nos voisins suisses et italiens. Portée jusqu'alors par les seuls élus des territoires frontaliers, cette coopération doit devenir une préoccupation majeure de l'ensemble des Haut-Savoyards.

Cette ambition, la droite locale ne semble pas l'avoir compris. Laurent Wauquiez, contrairement à Jean Jacques Queyranne, son prédécesseur, n'a pas jugé utile de se déplacer plus de deux fois en cinq ans pour rencontrer ses homologues suisses. Sous estimer à ce point la question frontalière et regarder de loin ce territoire pourtant occupé par 1 millions d'habitant (dont la moitié sont des « Auralpins ») démontre, si besoin en était, l'absence de vision à long terme. Alors que la Région devrait être force de proposition en s'appuyant notamment sur sa compétence transport et sur son rôle de chef de fil économique, elle se contente de suivre, témoignant à l'égard des nos voisins une forme de condescendance qui ne peut qu'irriter.

Le département, réalités obligent, semble avoir un peu plus pris la mesure des enjeux. Il faut dire que la CFG constitue un puissant stimulant et que dans ces conditions, ne pas s'asseoir à la table du GLCT serait interprété comme une faute politique majeure. Mais là encore suivre et financer est une chose, anticiper et construire une vision d'avenir en est une autre. Et manifestement la droite locale n'a pas encore fait la démonstration de ses capacités en la matière.

Cet état de fait pèse lourdement sur l'avenir des territoires frontaliers et, au-delà, sur celui d'une Haute-Savoie qui va devoir faire face aux graves questions de l'emploi, de l'aménagement de l'espace et de la réduction des inégalités. Que ce soit sur la mobilité, le logement, la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de l'environnement ou la promotion de la culture, autant de domaines dans lesquels le besoin d'investissement est considérable, la coopération avec nos voisins genevois, vaudois et valdotains représente plus qu'un passage obligé. C'est un enjeu majeur qui doit être anticipé par la région et le département.

## Construire une vision d'avenir

Le GLCT Grand Genève qui est venu compléter l'action du Comité régional franco-genevois constitue depuis 2013 le cadre politique dans lequel s'organise la coopération transfrontalière. Avec son 4eme projet d'agglomération le Grand Genève compte réaffirmer ses objectifs d'une agglomération verte et multipolaire, compacte et de proximité en ajoutant aux questions d'infrastructures et d'équilibre entre ses centres de vie les grands sujets de la transition énergétique, de la biodiversité, de la qualité de vie et de la participation citoyenne.

Pour la Haute-Savoie cette nouvelle étape est un grand rendez vous qui doit être l'occasion de poser au moins quatre grande questions.

### **Quelles perspectives au-delà du Léman Express ?**

La révolution des transports entamée avec le Léman Express, les tramways transfrontaliers, les bus à haut niveau de service et les voies vertes ne fait que commencer. Le report modal et les alternatives au « tout voiture » constituent désormais l'enjeu majeur pour lequel la Région AURA avec sa compétence transport ferroviaire et le département dans sa mission d'accompagnement des collectivités doivent se mobiliser de façon prioritaire.

### **Quelles solutions pour le logement ?**

L'attractivité professionnelle et résidentielle du Grand Genève touche de plus en plus de communes françaises. Aux travailleurs frontaliers venant du reste de la France (2 700 en une année soit 9% des arrivées d'actifs en AURA) s'ajoutent les citoyens suisses et les travailleurs étrangers qui choisissent d'habiter coté France. La construction de logement continue de se réaliser très majoritairement coté France avec les conséquences que l'on sait : coût du foncier, déséquilibre sur l'emploi, aggravation des inégalités et destruction des paysages. Pour la Région et le département, il s'agit d'un point crucial qui touche une population sans cesse plus importante, qui impose d'aider les collectivités locales à maîtriser le foncier et qui implique un partenariat ferme avec Genève. La Cité de Calvin doit tenir toute sa place de cœur de métropole dans des démarches solidaires, partagées et cohérentes notamment en contribuant financièrement à la vie d'agglomération binationale.

### **Quel cadre pour la transition écologique ?**

Le réchauffement climatique deux fois plus intense dans les Alpes, la pollution atmosphérique marquée tout au long de la vallée de l'Arve et la pression démographique et urbaine qui pèse très fortement sur les espaces agricoles et naturels de la partie française contribuent à faire de la question écologique l'un des sujets clés de ce territoire. Le Grand Genève l'a affiché comme une priorité majeure. Toutes les parties doivent se sentir mobilisées et en premier lieu la région et le département

### **Quel avenir pour la coopération scientifique et culturelle ?**

Cette coopération est une des clés de l'avenir. Genève et Lausanne disposent d'un potentiel majeur dans ces domaines et sur un axe qui va de Grenoble à Berne, un véritable continuum scientifique et culturel doit permettre aux Alpes de relever les grands défis de l'innovation technologique et sociétale. A la charnière de ce « diamant alpin » la coopération transfrontalière entre les Savoie et les espaces francophones suisses constitue un enjeu clé sur lequel la région et le département doivent se concentrer de façon prioritaire.

## **Renforcer les outils politiques et investir massivement**

La coopération transfrontalière a enregistré ces dernières années des succès indéniables, fruits d'une volonté politique capable de concilier logique de projet et logique institutionnelle. En conjuguant ces deux dimensions, les socialistes en responsabilité, Jean Jacques Queyranne à la tête de l'ancienne région Rhône-Alpes, Christian Dupessey à la tête d'Annemasse-agglo et leurs homologues des partis socialistes genevois et vaudois ont donné au Léman Express et au Grand Genève l'impulsion et les moyens nécessaires à leur réalisation. Coté français la loi NoTRE adoptée par les socialistes a permis de concrétiser les avancées institutionnelles indispensables à la mise en œuvre de ces projets.

A la veille d'une nouvelle étape de la coopération transfrontalière deux impératifs s'imposent : renforcer le Pôle métropolitain genevois et clarifier la CFG. Ce sont là deux objectifs majeurs qui interpellent très directement la région et le département.

### **Le Pôle métropolitain genevois**

Avec la loi NoTRE et la création des métropoles, cette construction, issue d'une réflexion intégrant la problématique transfrontalière, représente un outil puissant au service des territoires transfrontaliers. Regroupant sous conditions particulières, l'ensemble des EPCI français impliqués dans la coopération transfrontalière le Pôle métropolitain genevois qui a succédé à l'ARC constitue aujourd'hui le cadre de référence pour, avec la partie suisse, relever les défis et construire l'avenir du Grand Genève. La Région et les départements doivent être des partenaires attentifs et constructifs.

Accepté par la Région, non sans crainte, ce pôle métropolitain continue pourtant d'être vu par la droite départementale comme un « corps étranger ». Préférant s'adresser à chacun des EPCI à chaque fois que l'occasion se présente, le département n'a pas jugé utile, contrairement à la région, une définition, pourtant indispensable, des relations contractuelles qui doivent unir ces deux entités. Obstacle à la définition d'une politique cohérente et concertée de la partie française, cette attitude traduit le manque d'ambition d'une droite locale qui reste recroquevillée sur son chauvinisme et son absence de vision d'avenir.

Dans l'intérêt des territoires frontaliers, mais aussi de la Haute-Savoie tout entière, il est de première urgence que cette situation trouve une issue et qu'enfin l'ensemble des élus haut-savoyards marquent leur volonté d'avancer avec les Cantons suisse et avec Berne dans des projets communs. Des moyens existent côté suisse ; ils existent aussi côté français mais nécessitent pour être mobilisés une volonté qui manque encore aux élus qui dirigent ce département et cette région.

### **La question de la contribution franco-genevoise (CFG)**

Depuis 1973, un système de compensation financière permet de répartir les impôts de part et d'autre dans un objectif d'équité territoriale. Le Canton de Genève qui pratique la retenue à la source reverse ainsi 3.5 % de la masse salariale des travailleurs frontaliers aux départements de la Haute-Savoie et de l'Ain (la Haute-Savoie bénéficie de 76,7% de cette CFG). La compensation versée aux départements français sert à financer des projets d'infrastructures liés prioritairement au logement ou au transport.

Depuis 2013, la rétribution n'est plus réservée aux seules communes ayant un important taux de travailleurs transfrontaliers mais aussi aux communes plus éloignées de la frontière. Le département quant à lui utilise directement une partie de la CFG (36% le reste étant reversé aux communes et aux EPCI) pour assurer sa participation dans différents projets : le Léman Express, le désenclavement du Chablais ...

Cette CFG pose au moins trois questions. :

- celle du taux appliqué par le canton de Genève qui apparaît déséquilibré au regard de ce qui est reversé en sens inverse de la France vers les cantons de Vaud et du Valais (4,5 %). Ce vieux débat nécessite une prise de position ferme dans laquelle les départements français et la région doivent s'engager ;
- la deuxième est celle d'une utilisation transparente et cohérente de ces fonds par le département : en utiliser une partie pour des projets tels que le tunnel sous Semnoz ou les téléportés de Saint Gervais pose, à l'évidence une grave question quant à la bonne finalité de cette CFG qui doit être utilisée au plus près des besoins des territoires frontaliers ;
- enfin la troisième question est celle des investissements que le département est prêt à consentir sur ses ressources directes.

**Les socialistes haut-savoyards attachent à tous ces sujets une attention toute particulière. Ils en font une priorité de leur action. Avec les socialistes genevois, vaudois et valaisans mais aussi avec leurs homologues italiens, concernés eux aussi par la question transfrontalière, ils continueront d'œuvrer pour faire des territoires alpins un espace capable de relever les grands défis de la solidarité, de l'équité et de la transition climatique.**